

GENEVIÈVE VERDET

Associations Familiales Catholiques (AFC)



Elle intervient à la table ronde de 14h00 à 15h00
L'euthanasie : menace ou réalité en Europe ?

SON PARCOURS

A travaillé sept ans dans le secteur bancaire, dont deux ans comme chef d'agence d'une banque parisienne

A été mère au foyer pendant quinze ans pour élever ses quatre enfants

Ancienne économiste d'un établissement scolaire catholique sous contrat

Responsable du secteur bioéthique-écologie de l'homme de la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC)

ELLE AGIT POUR LA VIE

Appelée en 1999 par Mgr Housset, évêque de Montauban, au moment du PACS, à participer au réveil de l'Association Familiale Catholique du Tarn-et-Garonne

En 2008, à l'appel de Mgr Ginoux, nouvel évêque de Montauban, Geneviève Verdet suit la formation organisée par le groupe de travail de Mgr d'Ornellas pour la préparation de la loi relative à la bioéthique.

A Paris depuis 2009, elle a participé à tous les débats relatifs à cette loi de bioéthique comme responsable du secteur bioéthique de la CNAFC

Auditionnée par la Mission SICARD en septembre 2012

PUBLICATION

Avec une équipe de médecins et juristes, Geneviève Verdet a produit :

- Une série de fiches bioéthiques adressées à tous les parlementaires sur les différents points devant être révisés par le Parlement : Assistance Médicale à la Procréation, Recherche sur l'embryon, Diagnostic Préimplantatoire DPI, Diagnostic prénatal DPN, Dons d'organes, Gestation pour autrui, Don de gamètes, sang de cordon ombilical, Fin de vie

- Deux vade-mecum : *Comprendre l'assistance médicale à la procréation*, en 2012 ; *Accompagner la fin de vie*, en 2014